

Jeudi 21 et vendredi 22 novembre 2019

au local de SUD Education 92, 30 bis rue des boulets, 75011 Paris

Tu viens d'adhérer à SUD Education ? Tu n'oses pas encore et tu te demandes ce qu'est un syndicat ? Tu hésites encore sur le choix du syndicat ? Tu aimerais en savoir plus sur l'histoire du syndicalisme ? Tu as du mal à monter une section SUD dans ton établissement ? Ton/ta chef-fe te met toujours des bâtons dans les roues, tu veux connaître tes droits ? Tu as envie de sortir la tête du guidon pendant 2 jours et d'échanger avec des camarades de lutte sur tes pratiques militantes ?

Ce stage est pour toi !



Programme du stage

Jeudi 21 novembre

9h : accueil convivial

9h30 : présentation du stage, tour de table des attentes

10h15 : discussion « Histoire de SUD / Solidaires »

11h : pause

11h15 : débats mouvants Pourquoi adhérer ou pas à SUD ? Pourquoi être ou pas en grève demain ?... et autres questions surprises

.....
Le déjeuner est du type auberge espagnole, apportez ce que vous aimez, ce que vous savez cuisiner...
.....

14h : atelier 1

15h15 : pause

15h30 : atelier 2

16h : bilan des ateliers

Vendredi 22 novembre

9h : accueil convivial

9h30 : discussion

« Histoire du syndicalisme »

10h30 : théâtre forum « Comment militer dans son établissement ? »

11h15 : pause

11h30 : atelier 3

14h : atelier 4

15h15 : pause

15h30 : bilan des ateliers et du stage

Ateliers possibles

(éventuellement modifiables selon les besoins)



1/ défendre collectivement les droits de tous les personnels : cas pratiques

2/ droits syndicaux et usages...(panneaux, diffusion de tracts, reprographie, réunions, stages...), où trouver les textes de base ?

3/ militer dans son établissement (1er/2nd degré) : comment animer une RIS, une HMI, comment créer, faire vivre une section...

4/ outils syndicaux internes et externes : lettres d'information, écriture de tracts, journaux, site internet...

Lettre de demande à adresser par voie hiérarchique avant le 21 octobre

(lieu, date)

Mme la Directrice académique des services de l'Éducation nationale,
S/c Mr ou Mme l'IEN de la ... circonscription
OU

Mme la Rectrice de l'Académie de Versailles,
s/c du chef d'établissement...

Je soussigné-e (nom, prénom, corps, affectation), demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation qui se déroulera les 21 et 22 novembre 2019 à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux belles, 75010 Paris).

Veuillez croire à mon attachement à un service public d'Éducation de qualité.

(Signature)



Les stages syndicaux : un droit !

Tout personnel a droit à 12 jours de stage de formation syndicale par an. La hiérarchie (DASEN et Rectrice) ne peut refuser que pour nécessité de service, dûment motivée et ce au plus tard 15 jours avant la date du stage (sans réponse dans les 15 jours qui précèdent, la demande est réputée accordée). La demande est à faire au moins un mois avant, soit le 20 octobre au plus tard (voir modèle). Prévenez-nous en cas de problème.

SUD Éducation 92
30 bis rue des Boulets
75 011 Paris
01 43 70 56 87
06 12 92 11 43

sudeducation92@gmail.com

<http://sudeducation92.ouvaton.org/>